

En grève, la centrale à charbon de Gardanne se cherche un avenir

10 janvier 2019 / Pierre Isnard-Dupuy (Reporterre)



Promesse du candidat Macron, la fin du charbon est annoncée pour le 1^{er} janvier 2022. À la centrale de Gardanne, les salariés sont en grève. Face au possible rachat par un magnat tchèque et dans l'attente du contrat de transition énergétique, ils s'inquiètent pour leur avenir.

-
- *Gardanne (Bouches-du-Rhône), reportage*

Depuis un mois, un conflit social dure dans les centrales thermiques à charbon françaises. Il se déroule à Saint-Avold, en Moselle, et à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, sites exploités par l'énergéticien

allemand Uniper ; au Havre, en Seine-Maritime, et à Cordemais, en Loire-Atlantique, propriétés d'EDF. Les salariés demandent un moratoire sur l'arrêt programmé de la production électrique à partir de charbon au 1^{er} janvier 2022. Cette mesure, une promesse du candidat Macron, a été inscrite dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) fin novembre 2018.

Mais depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, rien de concret n'a été mis sur la table par le gouvernement pour la transition des centrales et le reclassement des salariés. Des contrats de transition écologique (CTE) ont bien été annoncés au printemps 2018, mais pour l'heure ils restent « des coquilles vides », estime Nicolas Casoni, délégué CGT à la centrale de Gardanne. Les grévistes s'inquiètent de leur avenir et estiment que le temps est trop court pour planifier correctement la transition de leurs outils de production. Une transition qu'ils veulent par du « *charbon propre* » ou par la « *biomasse* », autrement dit en remplaçant le charbon par du bois.



Ce mode de production, qui est en expérimentation à Gardanne et à Cordemais, irrite les écologistes qui dénoncent de graves risques « *d'industrialisation de la forêt* » ou encore de « *déforestation massive* » et de « *conséquences catastrophiques pour le climat et les forêts* ».

« Je suis un maire é-coco-logiste »

La centrale de Gardanne compte deux unités encore en activité. La première, « Provence 5 », 600 MW, tourne au charbon depuis 1984. Elle est exploitée au moment des pics de consommation (« en pointe »), lors des périodes de grand froid ou de canicule quand les chauffages ou les climatisations fonctionnent à plein régime. Les centrales au charbon françaises fournissent ainsi 2 % de l'électricité nationale. L'unité « Provence 4 », construite en 1967, est en transformation depuis 2014 pour pouvoir exploiter de la biomasse, autrement dit du bois-énergie, pour une puissance de 150 MW. Dans ce cadre, l'unité est prévue pour fonctionner « en base » et fournir 6 % de l'électricité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca). Elle engloutirait 850.000 tonnes de bois par an, dont au moins 50 % issues de coupes forestières. Une quantité jugée néfaste pour la forêt et le climat par les écologistes. Les unités 1, 2 et 3, érigées dans les années 1950, ont été démantelées en 1991.

Depuis le 7 décembre, à la centrale de Provence, la grève est « *reconductible* » et « *aucun mégawatt n'est fourni sur le réseau* », nous précise Nicolas Casoni, délégué CGT. Nous le rencontrons sur le piquet de grève ce vendredi 4 janvier.



Le bassin minier autour de Gardanne a compté jusqu'à 6.000 mineurs. Aux XIX^e et XX^e siècles, le charbon extrait du sous-sol a accompagné le développement industriel de la région marseillaise. La mine a fermé en 2003. Désormais le charbon brûlé pour faire de l'électricité est importé. Et le chômage toise les 12,2 % contre 11 % pour l'ensemble des Bouches-du-Rhône et un plus de 9 % au niveau national. Dans ce contexte, « *ce ne sont pas seulement 90 emplois qui sont menacés à la centrale mais aussi 1.000 emplois indirects qui pourraient disparaître* », affirme Nicolas Casoni.

Roger Meï, le maire (PCF) de Gardanne depuis 1977, soutient ardemment les grévistes au nom de l'emploi. « *Je suis un maire "é-coco-logiste". "Coco", vous comprenez ce que ça veut dire, et écologiste aussi, se présente-t-il. À la centrale, ce n'est que de la vapeur d'eau qui est rejetée, avec un peu de pollution quand même.* » Mais, selon AtmoSud, « *sous le panache de la centrale, on observe un excédent de particules **coarse** (entre 2,5 et 10 µm)* », analyse l'organisme régional de surveillance de la qualité de l'air [sur son site internet](#).



« En tant que salariés présents 8 heures par jour, on est les premiers à morfler de la pollution. Le problème est que l'État ne contraint pas les industriels à produire plus proprement », dit Nicolas Casoni. Pour les salariés de la centrale, pas question d'être reclassés n'importe comment : ils disposent du statut de branche des **industries électriques et gazières (IEG)**, aux conditions sociales particulièrement bien protégées. Et puis, ils sont attachés à leurs métiers, donc pas question d'accepter un arrêt de production d'électricité sur le site.

« C'est scandaleux de laisser les gens dans le flou ! »

Les cégétistes et le maire de Gardanne plaident alors pour du « *charbon propre* », sur lequel il conviendrait d'engager un effort de recherche et développement pour réduire les émissions lors de la combustion et capter le CO₂ avant qu'il n'aille dans l'atmosphère. « *En fermant 4 centrales en France, on n'a pas d'effet sur l'écologie. Elles sont responsables de 1 % des émissions de CO₂ françaises, qui comptent elles-mêmes pour 1 % des émissions mondiales* », juge Nicolas Casoni. « *Et le charbon représente 46 % du mix énergétique mondial, alors on a intérêt à développer la technologie pour produire plus proprement et exporter cette technologie.* » La CGT a fait recours à un cabinet d'étude pour aller dans ce sens.



Cécile Marchand, des Amis de la Terre, rejette cette voie. *« L'urgence climatique fait que la part du charbon doit baisser, alors il faut fermer les centrales. On ne peut pas se fonder sur une technologie [dite du « charbon propre »] encore trop chère et incertaine. Et puis, la captation du carbone pour l'enfouir en sous-sol pose un enjeu éthique d'une nouvelle forme de déchets que nous laissons aux générations futures »,* dit-elle. Les Amis de la Terre travaillent plutôt sur *« un accompagnement des salariés et des territoires »,* en réfléchissant à *« l'utilisation du foncier »* des centrales pour proposer une transition écologique génératrice d'emplois. *« On a des discussions avec la fédération CGT de l'énergie. Il y a de gros enjeux sur le statut IEG parce qu'aucun autre énergéticien ne veut incorporer les salariés des centrales à charbon et le gouvernement laisse la reconversion dans un flou constant. C'est scandaleux de laisser les gens dans le flou ! »* estime Cécile Marchand.

Les élues EELV Rosy Inaudi (conseillère départementale de Gardanne) et Brigitte Apothéloz (conseillère municipale de Gardanne), soutenues par Michèle Rivasi et Yannick Jadot, proposent de leur côté un projet de conversion industrielle en employant le bois plutôt comme *« source de négawatt (économie d'énergie) en tant qu'isolant »,* plutôt que comme combustible pour faire de l'électricité, comme cela est prévu sur l'unité Provence 4. Le projet est consigné dans un rapport de 45 pages *« en cours d'analyse »* au ministère de la Transition écologique. Il est conçu pour faire cohabiter des activités de filière bois et des activités de production énergétique en *« synergie »*. *« On propose de faire une scierie et une usine de fabrication de mâts d'éoliennes. Les rebuts de ces fabrications pourraient alimenter une usine de fabrication de panneaux en bois pour l'isolation et une usine de granulés, nous explique Jean Ganzhorn, l'énergéticien qui a gamborgé sur le projet. C'est mieux que de brûler des arbres pour un rendement de 30 %, ce qui veut dire que sur 10 arbres, il y en a seulement 3 qui contribuent à faire de l'énergie pour chauffer des bâtiments qui sont des passoires thermiques. »* La filière énergie se composerait d'une usine de gazéification de la biomasse *« alimentée par des déchets de bois et qui permet d'améliorer le rendement avant la combustion »,* précise Jean Ganzhorn ; de photovoltaïque et d'éolien, ainsi que d'un démonstrateur *« power to gas »,* pour stocker de l'énergie en fabricant de l'hydrogène en période de surplus d'électricité d'origine renouvelable.

François-Michel Lambert, député de Gardanne (Union des démocrates et écologistes passé par La République en marche et Europe Écologie-Les Verts) critique cette initiative. Il affirme qu'il faut d'abord prendre en compte le foncier disponible et les besoins du territoire. *« On a une chance inouïe d'avoir 80 ha*

dans une zone non loin de Marseille, d'Aix et de Toulon, connectés aux autoroutes, au ferroviaire et à la fibre. Il faut prendre le temps de la réflexion. Oui à un moratoire si en face on a quelque chose à proposer. » Le député préférerait une **opération d'intérêt national**, comme Euroméditerranée à Marseille — par ailleurs critiquée pour **la gentrification qu'elle induit** — pour prendre en charge l'aménagement des terrains de la centrale.



Face à l'annonce de la fin du charbon, Uniper l'actuel exploitant de la centrale, a fait savoir qu'il souhaitait céder ses actifs en France. Depuis Noël, l'énergéticien allemand a engagé des « **négociations exclusives** » avec le groupe tchèque **Energeticky a Prumyslovy Holding (EPH)**. EPH, propriété de Daniel Kretinsky, est le septième acteur européen du secteur de l'énergie avec 6 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Le magnat de Prague est devenu milliardaire en 10 ans en investissant dans le rachat de vieilles centrales à charbon promises à une fermeture prochaine partout en Europe.

Pour asseoir son influence, il s'est taillé un empire médiatique. « *Daniel Kretinsky fait partie des trois oligarques qui ont contribué à changer le paysage des médias tchèques. [...] Aujourd'hui, il peut se targuer de détenir les journaux les plus lus du pays* », analyse **Pauline Ades-Mevel**, de **Reporters sans frontière (RSF)**. Sa société Czech Media Invest (CMI) rachète des titres dans d'autres pays européens, notamment en France depuis 2018. *Marianne*, et 7 magazines du groupe Lagardère, dont *Elle* et *Télé 7 Jours*, sont passés dans le giron de **la cinquième plus grosse fortune de République tchèque**. Fin octobre, M. Kretinsky est devenu copropriétaire du *Monde*.

« Ces entreprises fonctionnent sur des principes d'optimisation fiscale »

« *EPH rachète des centrales en fin de vie pour faire un maximum de pognon sans rien investir*, dit Nicolas Casoni. *Uniper n'a pas attendu EPH pour ne pas investir. E.ON [le précédent exploitant qui a placé ses actifs dans Uniper d'abord constitué en filiale], c'était pareil. Ces entreprises fonctionnent sur des principes d'optimisation fiscale* », dit le syndicaliste. M. Kretinsky, cité dans les Panama Papers, est **coutumier des paradis fiscaux**.

« Le possible rachat d'EPH est un gros danger sur les conséquences sociales et climatiques. L'équation du groupe est simple : faire un maximum d'argent en peu d'années. Le site ne sera jamais reconverti », juge de même Cécile Marchand, des Amis de la Terre. « EPH est championne pour faire du lobbying agressif afin de repousser les dates de fermeture », poursuit-elle. Exemple : la centrale d'Eggborough, en Angleterre. EPH l'a rachetée en 2015 alors qu'elle était promise à une fermeture proche. Mais l'hiver 2016 fût rigoureux et l'équilibre du réseau électrique britannique était fragile. La centrale a été mise à contribution. Ce qui a permis à EPH d'obtenir deux années supplémentaires d'exploitation et une juteuse subvention, pour sécuriser le réseau. Aujourd'hui, la centrale anglaise est en cours de conversion pour fonctionner au gaz.



En tous cas, à Gardanne comme à Cordemais et à Saint-Avold, l'attente du démarrage des contrats de transition écologique (CTE) attise les braises du mouvement social alors que le gouvernement affirme qu'**il n'acceptera pas de moratoire**. Dans les prochaines semaines, les dockers de Fos-sur-Mer, dont le déchargement du charbon représente une part non négligeable de l'activité, pourraient rejoindre le mouvement. Joint par téléphone, le cabinet de la secrétaire d'État à la transition écologique, Emmanuelle Wargon précise que le CTE « *n'est pas un outil où l'État apporte toutes les réponses. Il propose plutôt une*

action bottom/up, [du bas vers le haut] par lequel tout le monde est réuni autour de la table ». Au nom du ministère de la Transition écologique et solidaire, la secrétaire d'État « *a missionné la préfecture des Bouches-du-Rhône pour organiser d'ici un mois un premier tour de table qui sera une réunion de lancement du CTE et un premier tour des projets proposés* ». L'échéance d'application de la sortie présidentielle du charbon s'appliquera dans 36 mois. Mais, pour l'heure, ni les écologistes ni les salariés n'ont de garanties qu'une réelle transition écologique et sociale aura bien lieu.

Source : Pierre Isnard-Dupuy pour *Reporterre*

Photos : © Pierre Isnard-Dupuy/*Reporterre*

- Emplacement : Accueil > Editorial > Reportage >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/En-greve-la-centrale-a-charbon-de-Gardanne-se-cherche-un-avenir>